

Iran: un pétrole séparé de la société, richesse nationale, misère privée



Quand on parle de pétrole, l'enjeu principal n'est pas toujours ce qui saute aux yeux. La question qui revient souvent est la suivante: dans un contexte de guerre, de blocus et de perturbation des voies maritimes, quelle quantité de pétrole l'Iran peut-il encore vendre? Mais la question la plus urgente est peut-être celle-ci: quelle part du pétrole que produit encore l'Iran peut-il réellement stocker?

Cela peut sembler être une nuance technique, mais elle est décisive. Si une partie du pétrole iranien avait déjà quitté la zone de danger avant l'escalade de la guerre et du blocus, et qu'elle flotte désormais en mer dans les eaux autour de Malacca, de la Malaisie ou de Singapour, les exportations de pétrole pourraient ne pas être complètement gelées à court terme. Pendant un ou deux mois, il pourrait encore y avoir une certaine marge de manœuvre pour la vente, le transfert ou le commerce. Mais la véritable crise ne se situe pas nécessairement là où les marchés et les médias la cherchent. Le problème principal pourrait se former ailleurs: dans la chaîne de production, le stockage, l'arrivée de pétroliers vides, la capacité portuaire, les assurances, les systèmes de paiement et le rapatriement des recettes en devises étrangères.

Un puits de pétrole n'est pas comme un robinet d'eau que l'on peut simplement fermer puis rouvrir quand on en a besoin. La production de pétrole est un processus technique, coûteux et long. Si les puits sont fermés, les remettre en production n'est pas facile. Cela coûte de l'argent, nécessite des opérations, prend du temps et peut rendre une partie de la capacité de production vulnérable. La production doit donc se poursuivre. Mais lorsque la production se poursuit, le pétrole doit être stocké quelque part.

C'est là que la question des pétroliers vides prend toute son importance. Dans le cadre d'un blocus naval, le problème ne se limite pas à savoir si les pétroliers pleins peuvent quitter l'Iran. Parfois, l'arrivée de pétroliers vides près de Kharg ou de Jask revêt une importance encore plus grande. Car si les pétroliers vides ne peuvent pas entrer, le stockage est perturbé. Si le stockage est perturbé, la production est mise sous pression. Et si la production est mise sous pression, la crise des exportations de pétrole passe d'un simple problème de vente à une crise touchant l'ensemble du cycle de production, de stockage et de revenus.

C'est à partir de là que nous devons prendre plus au sérieux la question du blocus naval. Il ne s'agit pas seulement de sanctions. Il ne s'agit pas non plus uniquement de pression économique. Lorsque l'arrivée des pétroliers vides, le stockage du pétrole, les exportations et

la poursuite de la production sont pris pour cibles, nous sommes face à un acte de guerre. C'est un acte qui vise à paralyser la capacité économique et opérationnelle du pays de l'intérieur. La guerre, ici, ne se déroule pas uniquement à coups de missiles et de bombes. Elle se déroule aussi à travers les ports, les assurances, les pétroliers, les retards de paiement, les comptes bancaires, la capacité de stockage et le retour lent des recettes pétrolières.

Un pétrole national, mais séparé de la société

Nous devons ici nous poser une autre question plus profonde: si le pétrole iranien est «national», pourquoi sa première fonction en temps de crise n'est-elle pas de protéger la société? Pourquoi, lorsque les ventes et le stockage de pétrole sont perturbés, l'État ne pense-t-il pas d'abord à protéger la main-d'œuvre, à payer les salaires, à garantir l'assurance chômage et à empêcher les licenciements? Pourquoi le pétrole nationalisé est-il devenu une source de survie pour l'appareil du pouvoir, au lieu d'un bouclier social pour les travailleurs?

La question du pétrole en Iran ne concerne pas seulement les exportations, le stockage ou les recettes en devises étrangères. Le problème est que le pétrole, malgré tous les slogans historiques sur son caractère national, a été dans la pratique séparé de la société. Le pétrole a été retiré de la propriété des entreprises étrangères, mais il n'est jamais devenu la propriété réelle du peuple et des travailleurs et travailleuses. La «nationalisation», si elle ne signifie que le transfert de propriété d'une entreprise étrangère à l'État, ne signifie toujours pas la socialisation de la richesse. L'État peut posséder le pétrole au nom de la nation, tout en dépensant ses revenus au sein d'une structure où le peuple n'a absolument aucun rôle.

Sous la République islamique, cette séparation est devenue encore plus flagrante. Le pétrole n'est pas le patrimoine public de la société. Il est le pilier financier de l'État sécuritaire, des budgets opaques, des réseaux de sous-traitants, des fondations diverses, des quartiers généraux militaro-économiques, des projets de recherche de rente et d'une politique étrangère coûteuse. Le peuple est le propriétaire nominal du pétrole, mais il est absent des décisions qui le concernent. Les travailleurs du secteur pétrolier extraient le pétrole, font fonctionner les raffineries, maintiennent en activité les usines pétrochimiques et assurent le fonctionnement des ports. Mais en période de crise, ils sont souvent les premiers à subir des licenciements, des suspensions de contrat, des réductions d'horaires, des retards de salaire et des coupes dans les assurances.

Dans une telle structure, le pétrole nationalisé existe sur le plan juridique, mais il n'existe pas sur le plan social. Dans la loi et les slogans, on parle de «richesse nationale». Mais dans la réalité, cette richesse ne se traduit pas par un droit public, la sécurité des moyens de subsistance, l'assurance chômage, le logement, les soins de santé, l'éducation ou le soutien à la main-d'œuvre. Le pétrole existe, mais la société n'en est pas propriétaire. Les recettes existent, mais la reddition de comptes n'existe pas. La production existe, mais le contrôle social n'existe pas. L'État utilise le pétrole au nom de la nation, mais abandonne la nation lorsque la crise survient.

Un marché du travail conçu pour abandonner les travailleurs

La crise pétrolière frappe un marché du travail déjà rendu sans défense, précaire, externalisé et fragmenté. Une grande partie de la main-d'œuvre iranienne ne travaille pas dans le cadre de contrats stables et clairs. Elle travaille sous contrat temporaire, avec des contrats signés en blanc, par l'intermédiaire de sous-traitants, dans le cadre de missions ponctuelles, au salaire journalier et par l'intermédiaire d'entreprises intermédiaires. Il ne s'agit pas simplement d'une faille administrative ou d'une violation ponctuelle de la part des employeurs. C'est ainsi que le marché du travail a été organisé.

[Voir à ce propos les articles publiés sur ce site le 17 juillet 2021

<https://alencontre.org/moyenorient/iran/iran-la-mobilisation-et-la-greve-des-travailleurs-du-petrole-a-un-tournant.html>

et le 27 janvier 2023

<https://alencontre.org/moyenorient/iran/iran-dossier-les-travailleurs-du-petrole-se-joignent-aux-protestations-de-petites-fissures-souvrent-dans-les-hautes-spheres-de-la-theocratie.html>

Au fil des ans, la sécurité de l'emploi a été retirée aux travailleurs, et la gestion de la main-d'œuvre a été confiée aux employeurs, aux sous-traitants, aux sociétés intermédiaires et aux réseaux semi-privés. Il en résulte qu'en période de crise, l'État n'a pas besoin d'annoncer ouvertement qu'il sacrifie les travailleurs. Le mécanisme qu'il a mis en place le fait automatiquement. Dans l'industrie pétrolière iranienne, selon que l'on ne compte que le ministère du Pétrole ou l'ensemble de la chaîne du pétrole, du gaz, du forage, de la pétrochimie, des sous-traitants et des travaux par projet, la part des travailleurs non permanents et contractuels est estimée à au moins 55 à 70%, et dans certains secteurs jusqu'à environ 75%.

Lorsque la production ralentit, lorsque les projets s'arrêtent, lorsque les exportations de pétrole sont perturbées, lorsque l'argent du pétrole revient en retard ou est bloqué, la première réaction de cette structure est claire: les contrats ne sont pas renouvelés, les horaires sont réduits, les heures supplémentaires sont supprimées, les travailleurs contractuels sont écartés, les travailleurs journaliers ne sont plus appelés, les travailleurs sous contrat blanc n'ont même pas de document pour faire valoir leurs droits, et les employeurs invoquent systématiquement les «conditions de guerre», le «manque de liquidités», «projets suspendus» ou «pression ennemie».

Ici, le chômage n'est pas seulement le résultat de la crise. Il est le produit du même modèle de marché du travail imposé à l'Iran depuis des années. Un contrat temporaire signifie que le travailleur vit constamment sous la menace d'être licencié. Un contrat signé en blanc signifie que le travailleur a déjà perdu le droit de protester. L'externalisation signifie que l'employeur principal peut se cacher derrière une société intermédiaire. Le travail par projet signifie que lorsque le projet s'arrête, la vie du travailleur s'arrête aussi. Les zones économiques spéciales et les entreprises semi-privées signifient que le droit du travail s'éloigne de plus en plus de la réalité quotidienne de la main-d'œuvre.

La République islamique n'a pas seulement rendu la main-d'œuvre bon marché. Elle a également privatisé la responsabilité de soutenir la main-d'œuvre. Elle a livré le travailleur à l'employeur, caché l'employeur derrière le sous-traitant, dissimulé le sous-traitant derrière des contrats temporaires, puis, en cas de crise, elle prétend que le problème se situe entre le travailleur et l'employeur. Mais cette «relation privée» est le produit d'une politique publique de l'État. L'État ne s'est pas retiré du marché du travail. Il a consciemment construit ce marché de manière à se soustraire à toute responsabilité sociale.

L'assurance chômage: un droit neutralisé d'avance

Dans cette structure, même l'assurance chômage ne devient pas un véritable outil de soutien. Sur le papier, un travailleur qui perd son emploi devrait pouvoir bénéficier d'une protection sociale. Mais en réalité, une grande partie de la main-d'œuvre est piégée dans des emplois temporaires, externalisés, sans contrat écrit, rémunérés au jour le jour, liés à des projets et instables. Cela rend l'accès à l'assurance chômage limité, voire impossible.

Lorsque le travailleur n'a pas de relation de travail claire, lorsque son dossier d'assurance est incomplet, lorsqu'il n'a pas le contrat en bonne et due forme en main, lorsque l'employeur n'a pas versé l'intégralité des cotisations d'assurance, lorsque le sous-traitant disparaît ou rejette la responsabilité sur l'entreprise principale, le travailleur se heurte à un mur même lorsqu'il tente de percevoir l'assurance chômage. À ce stade, il ne s'agit plus seulement de licenciements. Il s'agit de l'exclusion des travailleurs du champ de la protection sociale.

Cette exclusion n'est pas fortuite. Un marché du travail instable n'a pas été mis en place uniquement pour maintenir les salaires bas. Il a également été conçu pour échapper aux obligations sociales. Un travailleur sans contrat est plus facile à licencier. Un travailleur sans couverture sociale complète est plus facile à exclure du système de protection. Un travailleur sans organisation ne peut pas faire de son exclusion un sujet de débat public. Un travailleur dont le contrat est renouvelé tous les quelques mois négocie toujours pour sa survie, et non pour revendiquer ses droits.

Ainsi, lorsqu'une crise pétrolière et une crise liée à un conflit armé touchent la production [via des bombardements], le travailleur est doublement frappé. D'abord de l'extérieur, par le blocus, la perturbation de la production, les projets bloqués et la baisse des revenus. Puis de l'intérieur, par une structure du travail qui l'a rendu sans défense, sans contrat, sans assurance, sans organisation et jetable. La pression externe étouffe l'économie. La structure interne du marché du travail permet à cet étouffement de se répercuter directement dans le foyer du travailleur.

Quand la catastrophe devient privée

Sous cet angle, le chômage ne doit pas être considéré uniquement comme un «effet secondaire» de la guerre ou de la récession. En Iran, le licenciement des travailleurs en temps de crise devient une méthode de gestion. L'État n'a pas besoin d'annoncer officiellement qu'il se dégage de sa responsabilité vis-à-vis des moyens de subsistance de la population. Il suffit de ne pas toucher au système des sous-traitants, aux contrats temporaires, à l'absence de syndicats indépendants et à la faiblesse de l'assurance chômage. Le marché s'occupe du reste; un marché déjà organisé en faveur des employeurs et contre les travailleurs.

En apparence, c'est l'employeur qui licencie le travailleur. En apparence, c'est le sous-traitant qui ne renouvelle pas le contrat. En apparence, c'est le projet qui s'est arrêté. En apparence, c'est l'entreprise qui manque de liquidités. Mais en réalité, ce sont les maillons d'une chaîne politique. Un État qui a affaibli le droit du travail, réprimé l'organisation indépendante, étendu la sous-traitance, normalisé les contrats temporaires et subordonné l'assurance chômage à un labyrinthe de formalités administratives, de dossiers d'assurance et d'approbation de l'employeur ne peut se dissocier des conséquences de ces licenciements.

C'est la privatisation de la catastrophe. La crise est publique, mais son coût devient privé. La guerre est publique, mais le chômage devient individuel. Le blocus vise le pays, mais le travailleur doit affronter seul le propriétaire, la boulangerie, la pharmacie, l'école, les dettes et les frais médicaux. L'État parle de la «nation», mais lorsqu'il s'agit d'aide, il réduit le travailleur à un dossier administratif, à un conflit de travail ou à une relation privée avec l'employeur.

L'absence d'organisations syndicales indépendantes et de médias indépendants achève ce processus. Lorsque les travailleurs ne disposent pas d'une organisation indépendante, le chômage et les retards de salaire se transforment en expériences dispersées et silencieuses. En l'absence de médias indépendants, en particulier de médias ouvriers, la voix du travailleur est écartée de la sphère publique. En conséquence, l'État et les employeurs peuvent raconter la crise dans leur propre langage: «manque de liquidités», «conditions particulières», «pression ennemie», «nécessité de la production», «endurance nationale». Mais derrière ces mots se cachent des familles qui perdent leurs revenus, sans aucune institution indépendante capable de transformer leur souffrance en revendication publique.

Les sanctions sont réelles, mais elles ne suffisent pas comme excuse

Les sanctions et la guerre sont réelles. Le blocus naval est réel. Cibler les pétroliers, les assurances, les ports, les installations de stockage et les revenus pétroliers est un acte de guerre contre la capacité économique de l'Iran. Mais la réalité de la pression extérieure ne devrait pas donner au gouvernement le droit de dissimuler la structure interne de

l'exploitation. La République islamique utilise la pression extérieure pour justifier ce qui existait bien avant la guerre: la privatisation de la crise, la dévalorisation de la main-d'œuvre, la fragmentation de cette dernière, la répression de l'organisation et le déni de responsabilité sociale.

Ce modèle n'a pas été créé aujourd'hui. Des années avant cette crise, les contrats temporaires étaient déjà devenus la norme. Les sous-traitants et les sociétés intermédiaires s'étaient déjà développés. Les zones spéciales et les grands projets avaient déjà été soustraits au contrôle réel des travailleurs. Les travailleurs devaient déjà faire grève simplement pour recevoir leurs salaires en retard. Les enseignantes, les retraités, les infirmières et les ouvriers industriels avaient à maintes reprises transformé la rue en lieu de revendication pour leurs moyens de subsistance. La guerre et les sanctions ne sont donc pas la cause de tout. Elles intensifient une crise existante et fournissent au gouvernement un nouveau discours pour la justifier.

Cette distinction est importante. Si tout est réduit à la guerre et aux sanctions, le gouvernement échappe à sa responsabilité interne. Mais si l'on ignore la pression extérieure, la réalité du blocus et de la guerre économique disparaît. Une analyse sérieuse doit prendre en compte les deux aspects simultanément: le blocus vise la capacité économique depuis l'extérieur; l'État répartit le coût de cette attaque selon des lignes de classe depuis l'intérieur. L'un coupe la respiration de l'économie; l'autre coupe la voie de défense sociale des travailleurs.

La résistance sans les travailleurs n'est qu'un autre nom pour l'austérité

Si une guerre économique est menée contre le pays, alors le premier devoir du gouvernement devrait être de protéger la main-d'œuvre: interdire les licenciements dans les unités touchées par la crise, payer immédiatement les salaires en retard, garantir l'assurance chômage à tous les travailleurs licenciés, y compris les travailleurs sous contrat, ceux affectés à des projets, ceux sous contrat à durée indéterminée et les journaliers, obliger le principal employeur à assumer ses responsabilités, écarter des projets vitaux les entreprises intermédiaires, prolonger automatiquement les contrats temporaires pendant la crise, contrôler le prix des produits de première nécessité et reconnaître le droit des travailleurs et travailleuses à s'organiser, car sans organisation, ils n'ont aucun pouvoir face à cette lame de fond.

Mais la République islamique fuit précisément ce genre de mesures. Car un véritable soutien à la main-d'œuvre n'est pas seulement une décision de politique sociale. Il modifie l'équilibre des pouvoirs dans la société. Un travailleur bénéficiant d'une véritable assurance chômage est moins facile à intimider. Un travailleur et une travailleuse sous contrat à durée indéterminée est moins susceptible de se taire. Un travailleur disposant d'une organisation indépendante peut faire de la crise un enjeu public. Un travailleur capable de manifester collectivement ne laissera pas la guerre et le blocus devenir des prétextes pour rendre la main-d'œuvre moins chère et les travailleurs plus jetables.

C'est pourquoi le régime préfère parler de résistance, mais ne veut pas de travailleurs résistants. Il veut des travailleurs obéissants. Des travailleurs qui endurent, mais ne revendiquent pas. Des travailleurs qui se sacrifient, mais ne s'organisent pas. Des travailleurs qui vivent sous la pression de la guerre, mais ne demandent pas de comptes à l'État. Telle est la politique de classe cachée au sein de l'économie de guerre.

Le pétrole peut rester à flot en mer, mais les travailleurs ne doivent pas être abandonnés sur la terre ferme. Si le gouvernement parle de guerre économique, il doit d'abord défendre ceux et celles dont la vie s'effondre à chaque interruption de la production. Sans cette défense, les «conditions de guerre» ne sont qu'un nom plus respectable pour rendre la main-d'œuvre moins chère, rendre les travailleurs et travailleuses plus vulnérables et permettre à l'État d'échapper à sa responsabilité sociale.

La question finale n'est pas de savoir combien de pétrole l'Iran peut vendre. La question est de savoir pourquoi le pétrole produit au nom de la nation ne sert pas la nation en temps de crise. Pourquoi le pétrole nationalisé, au lieu de soutenir les travailleurs, soutient-il un système qui les abandonne? Pourquoi un État qui parle de guerre économique refuse-t-il de payer le coût de la défense de la société?

La réponse réside dans la structure du pouvoir elle-même: le pétrole est national, mais pas social; l'État existe, mais il n'est pas responsable; la production existe, mais il n'y a pas de contrôle ouvrier; la résistance existe, mais il n'y a pas de soutien aux travailleurs. Dans une telle situation, le pétrole reste à la surface de l'eau, et le travailleur tombe à terre. Ce n'est pas seulement l'image d'une crise économique. C'est l'image d'un ordre qui a séparé la richesse publique de la société, et qui, lorsque la crise survient, fait entrer la pauvreté dans les foyers des travailleurs. (Article publié sur le site *The Fire Next Time* le 27 avril 2026; traduction rédaction *A l'Encontre*)